

ÉTUDES

Comptes provisoires  
de l'agriculture - édition 11/08/2022

PAYS  
DE LA LOIRE

AOUT 2022 - n°10

# Un revenu moyen 2021 à l'image de la reprise économique

Après la pandémie de la Covid-19 en 2020, la reprise des exportations et la réouverture de la restauration hors domicile dynamisent les marchés agricoles. Ainsi, **le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié** (RNEA/Utans) ligérien rebondirait en 2021 après trois années d'érosion.

Sous l'effet d'une hausse combinée des valeurs des productions végétales (+ 16,4 %) et animales (+ 4,2 %), le chiffre d'affaires de la **production agricole** ligérienne (subventions comprises) progresserait de 8,4 %.

La valeur de la **production végétale** régionale gagnerait 16,4 % à la faveur de volumes et de prix accrus (respectivement + 7,3 % et + 8,5 %)

Les **céréales et oléo-protéagineux (COP)** profiteraient de conditions climatiques favorables, d'où des volumes supérieurs à ceux de 2020 (+ 36,7 %). Conjugué à l'envolée des cours (+ 26,7 %), consécutive de la forte demande et de stocks mondiaux réduits, le chiffre d'affaires des COP (45 % de la valeur de la production végétale) dépasserait le niveau élevé de 2012.

Les vergers ligériens résistent aux gelées printanières. Les volumes régionaux progresseraient (+ 4,6 %), contrairement à l'offre nationale. Les prix resteraient soutenus (+ 1,3 %) d'où une valeur de la **production fruitière** majorée de 5,9 %.

Les **productions légumières** souffrent d'une météo défavorable à leur développement végétatif et à la consommation. Les volumes et les prix se tasseraient (respectivement - 1,6 % et - 1,4 %), affectant la valeur de la production (- 3 %).

Le **secteur viticole** serait également à la peine avec un chiffre d'affaires amputé de 25,2 %. La remontée des prix (+ 15,1 %) ne compenserait pas la chute des récoltes (- 35 %) impactées par les gelées vernalles et les maladies cryptogamiques.

Les **productions animales** ligériennes progresseraient plus modérément en valeur (+ 4,2 %) avec des volumes stables et des prix soutenus (+ 3,8 %).

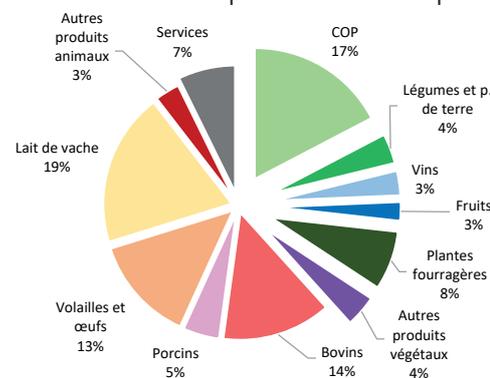
Les moindres disponibilités **bovines** (- 0,7 %), tant françaises qu'européennes, et la reprise des échanges favoriseraient une hausse continue des prix (+ 5,1 %) et donc du chiffre d'affaires (+ 4,4 %).

Conséquence de la décapitalisation du cheptel **laitier** et d'une productivité en recul, le volume laitier déclinerait (- 1,5 %). A l'inverse, les prix augmenteraient (+ 3,6 %) face à une demande constante, générant ainsi un chiffre d'affaires revalorisé (+ 2 %).

La valeur de la **production porcine** s'améliorerait (+ 3,8 %), les volumes plus élevés (+ 8,6 %) pondérant les prix dégradés (- 4,4 %). Ces derniers pâtissent de la crise du marché européen en lien avec une demande chinoise réduite.

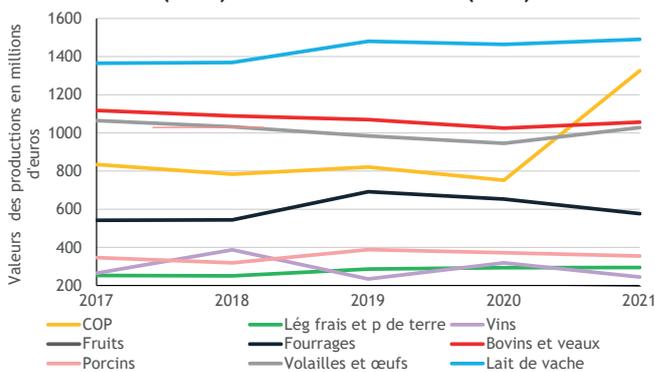
Les valeurs **des productions d'oeufs et de volailles** dépasseraient celles de 2020 (respectivement + 8,7 % et + 9,3 %) avec des volumes croissants et des prix confortés par la demande européenne en oeufs, la reprise de l'activité canards après la grippe aviaire et le dynamisme persistant de la filière poulet.

**Graphique 1** : la production agricole régionale (yc subventions) s'établirait à 7,67 milliards d'euros en 2021, soit 9,4 % de la valeur de la production métropolitaine



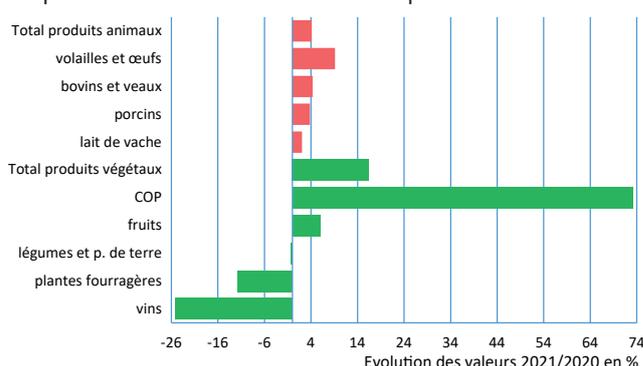
Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture provisoires 2021 Pays de la Loire

**Graphique 2** : les COP constitueraient le 2<sup>e</sup> poste le plus important (17 % de la valeur de la production régionale) derrière le lait (19 %) et devant les bovins (14 %)



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture provisoires 2021 Pays de la Loire

**Graphique 3** : l'excellent bilan des COP favoriserait une hausse sensible de la valeur des productions végétales. Celle des productions animales influencerait plus modérément



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture provisoires 2021 Pays de la Loire

**Les consommations intermédiaires** poursuivraient leur repli (- 1,5 % en valeur), contribuant à une valeur ajoutée brute positive.

La valeur **des aliments pour animaux et des engrais et amendements** se contracterait (respectivement - 5,3 % et - 11,4 %) en raison d'une diminution des achats.

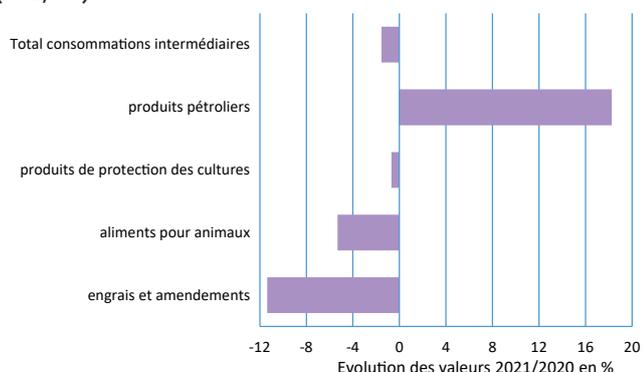
A contrario, **le poste énergie** pèserait davantage en valeur (+ 18,2 %) avec l'accélération de la hausse des prix après la crise sanitaire, les volumes restant stables.

Les charges d'exploitation (salaires, cotisations sociales et impôts) et les charges locatives nettes s'alourdiraient (respectivement + 1,9 % et + 1,2 %), à l'inverse des intérêts (- 5,6 %). L'investissement accentuerait sa baisse amorcée en 2018 (- 3,6 % contre - 3 % en 2020).

**Les subventions d'exploitation** évolueraient peu (+ 0,4 %), l'enveloppe des aides PAC étant similaire à celle de 2020.

Il en résulterait un revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié (RNEA/Utans) en hausse de 20,7 % comparé à la moyenne triennale 2018-2020 mais, toujours en deçà du revenu national.

**Graphique 6** : comme en 2020, la moindre utilisation des intrants (- 3,5 % en volume) corrigerait la hausse des prix (+ 2,1 %)



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture provisoires 2021 Pays de la Loire

**Précisions** : les comptes régionaux de l'agriculture sont établis par les services déconcentrés de la statistique agricole du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, sous la coordination du Service de la Statistique et de la Prospective (SSP). Le SSP assure notamment la mise en cohérence des comptes infranationaux et du compte national qui est présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) et établi en conformité avec le système européen des comptes (SEC) 2010. La production au prix de base correspond au prix de marché auquel vend le producteur en incluant les subventions qu'il perçoit sur ces produits. **En Pays de la Loire, ces subventions** (1,1 % de la valeur totale des biens agricoles en 2021) **continueraient de diminuer** (- 2,4 % en 2021 contre - 4 % en 2020). Les données 2021, provisoires et susceptibles d'être modifiées, sont exprimées à la forme conditionnelle. Les valeurs 2020 sont semi-définitives et celles antérieures à 2020, définitives.

**Pour en savoir plus :**

En annexe : le compte régional de l'agriculture 2021 provisoire

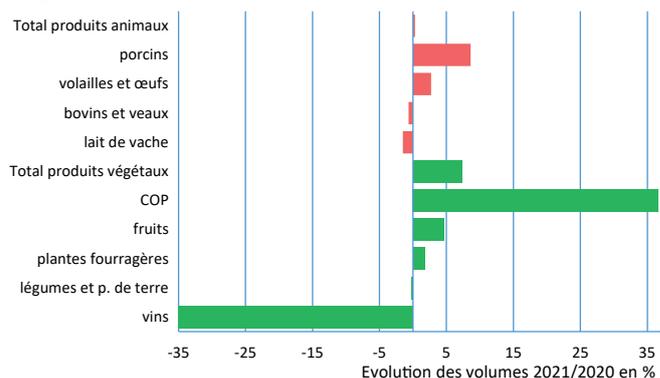
[Les rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation \(juillet 2022\)](http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Dossier-territorial)

<http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Dossier-territorial>

<http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Mementos-agricoles-et>

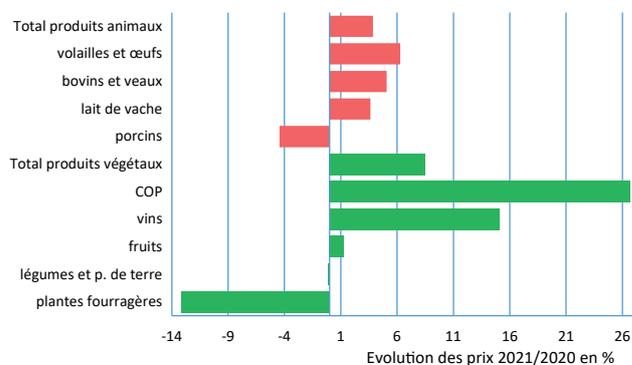
<http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/Bilan-de-l-annee-agricole>

**Graphique 4** : la hausse du volume de la production agricole (+ 2,8 %) serait principalement due à celle des volumes des végétaux (+ 7,3 %)



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture provisoires 2021 Pays de la Loire

**Graphique 5** : le prix de la production agricole serait revalorisé (+ 5,5 %) par une hausse combinée des prix des productions végétales (+ 8,5 %) et, dans une moindre mesure, animales (+ 3,8 %)



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture provisoires 2021 Pays de la Loire

**Graphique 7** : par sa hausse remarquable, le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié (RNEA/Utans) ligérien se rapprocherait du niveau national



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture provisoires 2021



[www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)

Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire  
Service régional de l'information statistique et économique  
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 2  
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79  
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Armand Sanséau  
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry  
Rédactrice en chef : Hélène Guillard  
Rédaction et composition : Isabelle Laurens  
ISSN 2728-3194 - Dépôt légal : à parution  
© Agreste 2022